

LE LYCEE ETIENNE RESTAT A SAINTE-LIVRADE:

Bref rappel historique

depuis la Poudrerie Nationale

En 1935, les décrets-lois du gouvernement Daladier préparent le terrain législatif et réglementaire pour les expropriations envisagées sur différents sites du territoire national au profit du Ministère de la Défense. A Sainte-Livrade, personne ne se méfie et c'est la stupéfaction générale lorsqu'un ordre de réquisition du Service Central des Constructions et des Poudres tombe en Octobre 1939 sur 60 propriétés totalisant plus de 400ha sur les bonnes terres alluviales de la rive gauche du Lot entre Casseneuil et Sainte-Livrade. Une vingtaine de propriétaires vont traiter à l'amiable avec l'Etat, espérant une indemnisation rapide, mais tous les autres s'engagent dans une vaine résistance et une procédure judiciaire. La prise de possession se fait dès Novembre 1939 et les familles expropriées ont à peine un mois pour se reloger ailleurs. Cela se fait dans des conditions dramatiques pour certaines familles dont le père a été mobilisé aux frontières. Le paiement des principales indemnités n'interviendra que de 1941 à 1943. La chronologie de cet épisode douloureux de notre histoire locale a été étudiée en détail par Mr Clément GOULINAT, qui a publié un résumé dans le bulletin du Pastourais (1993). Le chantier de la Poudrerie est ouvert dès Octobre 1939 et prend rapidement des dimensions impressionnantes. Il va tourner à plein durant 8 mois employant 5000 ouvriers dont 3500 républicains espagnols réfugiés. La voirie est refaite et on y ajoute 25km de voies ferrées reliées au réseau de chemin de fer. 600 bâtiments de béton armé vont être élevés et dispersés (pour être moins vulnérables aux bombardements). Cinq cantonnements extérieurs sont édifiés pour loger les ouvriers:

- *La cité du Moulin du Lot à Sainte-Livrade (aujourd'hui CAFI)
- *La Catherie à Bias (aujourd'hui CARA)
- *La Glaudounne à Casseneuil (aujourd'hui cité Bellerive)
- *La cité de la Gare à Casseneuil (aujourd'hui France-Prune)
- *Le camp de Carrere à Villeneuve-sur-Lot (aujourd'hui cité HLM après avoir servi de lieu de détention)

Le "camp de la Gare" à Casseneuil est resté de sinistre mémoire car on y regroupa durant l'été 42 des juifs (au nombre de 350) raflés en Lot-et-Garonne avant leur déportation vers Auschwitz, puis

au printemps 1943, les jeunes Lot-et-Garonnais (au nombre de 4000) qui furent déportés en Allemagne dans le cadre du "Service du Travail Obligatoire".

La Poudrerie Nationale est en pleine construction lorsque tout s'arrête brutalement en Juin 1940 avec la défaite et l'armistice. En Juin 1941, l'ensemble du site est remis aux "Chantiers de Jeunesse" et le groupe 36 "MONTCALM" s'y installe, regroupant 1500 jeunes jusqu'en Juin 1944. Une partie des terrains est ensuite rétrocédée aux expropriés et aux occupants précaires (avec les constructions qui sont recyclées en logements). Le château de Miquels et ses dépendances sont transformés en colonie de vacances pour les enfants des ouvriers des Poudreries, spécialement celle de Bergerac.

En 1947, le Conseil Général demande la création sur ce qui reste du Domaine Public (107ha) d'une "Ecole d'Agriculture et d'Arboriculture Fruitière". L'année suivante, grâce à l'action déterminée d'Etienne RESTAT (sénateur-maire de Casseneuil) le projet aboutit avec le transfert sur ce site de l'Ecole d'Agriculture de Fazanis-Tonneins. A partir de là, l'établissement a prospéré et a formé en trente ans plusieurs milliers de futurs, exploitants, des salariés, des techniciens, des cadres, d'abord du département et des départements limitrophes, puis le recrutement s'est élargi à la France entière et aux TOM-DOM pour les sections de techniciens supérieurs, sans oublier tous les ans quelques étudiants étrangers (le plus souvent africains) dans le cadre d'accords de coopération. L'EAAF est devenue ERA (Ecole Régionale d'Agriculture) puis Lycée Agricole puis enfin LEGTA au sein de l'E.P.L.E.F.P.A.

L'E.P.L.E.F.P.A., c'est à dire l'Etablissement Public Local d'Enseignement et Formation Professionnelle Agricole se compose de:

*Le LEGTA, c'est à dire le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

*Le CFPPA, c'est à dire le Centre de Formation et de Promotion Professionnelle Agricole pour Adultes

*Le CDFA 47, c'est à dire le Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de Lot et Garonne

C. BLAQUIERE